



Communiqué de presse

Delémont, le 13 juin 2016

La grande qualité de travaux dans le secteur Morépont Amont promet un financement maximal

Delémont, le 13 juin 2016 – Le remodelage des berges de la Sorne, de la rue de l'Avenir à la passerelle de Morépont, commence aujourd'hui. Ces grands travaux de protection contre les crues, réalisés dans le cadre de Delémont Marée Basse, seront soutenus par la Confédération et le Canton du Jura à un taux de subvention maximal, grâce à leur excellente planification et leur exécution rigoureuse. La part qui reviendra à Delémont sera encore allégée du tiers grâce au généreux financement de la Mobilière Assurance.

Pour rappel, Delémont Marée Basse (DMB) a été largement soutenu par la population de Delémont lors de l'adoption de son crédit-cadre de 15 millions de francs en 2009. Les travaux dans le secteur Morépont Amont constituent ainsi sa deuxième étape. Les travaux de remodelage des berges de la Sorne qui débutent aujourd'hui devraient se terminer à la fin de l'année prochaine avec un coût total estimé à 2,5 millions de francs.

La première étape de Delémont Marée Basse, dans le secteur En Dozière, avait déjà remporté l'adhésion de la Confédération et du canton pour son excellence, qui l'avaient cofinancée massivement. Les choses vont dans la même direction pour le secteur Morépont Amont.

Un projet reconnu par le Canton et la Confédération

Les travaux dans ce secteur intègrent déjà de manière exemplaire les exigences légales de la Confédération et du Canton en ce qui a trait à la gestion des eaux. Ils harmonisent de manière cohérente les impératifs de sécurité de la population et de l'habitat, d'aménagement du paysage, de mobilité douce et de respect de l'environnement dans les espaces publics et privés.

La Confédération et le Canton ont ainsi annoncé qu'ils financeraient travaux prévus dans le secteur jusqu'à 90% des coûts admis, soit le maximum prévu par la loi.

Un soutien important de la Mobilière

Les inondations catastrophiques des dernières années ont touché particulièrement durement la Mobilière, premier assureur choses de Suisse. Ces inondations ont révélé qu'en maints endroits, il était urgent de prendre des mesures de prévention des dangers naturels et la Mobilière entend s'impliquer en leur faveur.

Après un examen approfondi et vu la qualité et l'efficacité du projet présenté, la Mobilière a décidé de contribuer au financement de Morépont Amont à hauteur de 251 000 francs.



L'excellence a un nom : Delémont Marée Basse

C'est au terme des travaux, à la fin de l'année prochaine, que le degré de financement exact sera déterminé, après l'évaluation de la qualité de la réalisation. Afin d'obtenir les meilleures garanties possible, Delémont a pris les moyens de parvenir à ce degré d'excellence dès la planification, puis au cours de la passation du contrat sur le marché de construction.

La procédure de sélection des entreprises soumissionnaires a d'ailleurs été avalisée par les tribunaux jurassiens, comme l'a rapporté la presse.

Un projet aux résonances nationales

Delémont Marée Basse incarne le modèle suisse de gestion intégrée des cours d'eau. Le projet fait l'objet d'une série de conférences, dont la dernière s'est déroulée il y a une semaine à Yverdon lors d'un cycle de conférences de l'Institut de hautes études en administration publique, l'IDHEAP. Françoise Collarin, conseillère communale, et Hubert Jaquier, chef du service de l'UETP, ont abordé le thème « La protection contre les crues, un défi à relever au niveau local ».

Delémont Marée Basse avait précédemment fait l'objet d'une conférence, en avril, à Bienne, lors d'une réunion de la plate-forme PlaNat, qui regroupe les responsables fédéraux, cantonaux et communaux, des chercheurs et des bureaux d'ingénieurs, en charge de mettre au point les stratégies nationales de prévention des dangers naturels.

Rendre la Sorne plus naturelle

Les travaux qui commencent aujourd'hui redonneront un tracé plus naturel à la berge droite la Sorne, entre la rue de l'Avenir et la passerelle de Morépoint. La rivière sera élargie. Quant aux terrains au sud et à l'ouest, ils seront remblayés pour protéger le quartier d'une éventuelle montée des eaux.

La rivière verra réapparaître des milieux humides dans son cours redessiné, des milieux propices aux nombreuses espèces animales disparues du secteur depuis la « rectification » des berges opérée au début du XXe siècle.

Densifier le tissu urbain

Delémont prépare ainsi le futur Écoquartier European 9, avec ses 300 nouveaux logements, densifiant ainsi son tissu urbain le long des deux grands axes de développement urbain de la ville.

Cette densification de qualité est en prise directe avec les espaces naturels des berges de la Sorne qui seront aménagées avec un grand parc urbain et des itinéraires de mobilité douce (liaisons pédestres, itinéraires cyclables, desserte par les transports publics).

Un parc à aménager, des passerelles à construire

Le remodelage de la berge droite de la Sorne sera mené en parfaite coordination avec l'aménagement du parc urbain et la construction des nouvelles passerelles du Collège et du Haut-Fourneau. Le crédit de construction a été avalisé par le Conseil de ville à la fin du mois de mai.



Des précautions pour préserver les bâtiments

Afin de répondre aux inquiétudes de la population riveraine pendant les travaux, un réseau de surveillance a été mis en place. Des appareils de mesure et des sismographes disposés dans des endroits-clés serviront à surveiller les éventuels impacts des travaux sur les bâtiments et à prévenir leur dégradation.

Circulation et signalisation en place

L'UETP demande aux piétons et cyclistes de se conformer à la signalisation en place. La zone de chantier devrait en temps normal être clôturée pour des raisons de sécurité, l'accès y est interdit.

Les piétons pourront toujours passer sur la Sorne. Seule la passerelle du Collège est désormais fermée jusqu'à son renouvellement. Les piétons pourront emprunter la rue de l'Avenir ou traverser la Sorne par la passerelle du Haut-Fourneau, qui restera ouverte jusqu'à sa réfection.

Les automobilistes circulant sur la rue de l'Avenir ne devraient rencontrer aucun obstacle, l'essentiel des mouvements de chantier étant confiné à la zone d'accès restreint.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Intervenants

- Damien Chapuis, maire de Delémont
- David Eray, ministre de l'Environnement
- Françoise Collarin, conseillère communale UETP
- Marianne Chapuis, agente générale, La Mobilière

Message à la population

Les travaux sur la Sorne vous interpellent ? Vous avez une opinion à partager à leur sujet ? L'UETP aimerait vous entendre : prenez contact avec l'UETP, par courriel à uetp@delemont.ch et par téléphone au 032 421 92 92.

H:\Information\Journalistes\CP_DMB_Morepont amont.docx